

Gratte et citoyenneté

OU «COMMENT CERTAINS SE SONT REUNIS ET ONT PRODUIT DE LA CITOYENNETE EN VALORISANT LES DIVERSITES. »

L'annonce aux parents du handicap de leur enfant est un choc émotionnel grave. Ils ne se posent pas de question sur l'amour qu'ils porteront à cet enfant mais sur ce qu'il adviendra de lui après leur départ.

Ces interrogations sont fondées puisque à l'heure actuelle, la société ne tient pas compte de cette diversité qui existe en son sein. « C'est la non prise en compte de la diversité dans notre société qui pose problème » Altay Manço.

L'a.s.b.l. Gratte ne peut palier à ce manque mais rencontre des valeurs liées à la citoyenneté en allant au-delà des différences qui existent entre personnes handicapées mentales ou non.

En effet, au sein de l'a.s.b.l. Gratte, la diversité s'exprime par le mélange : jeunes de 18 à 35 ans, garçons ou filles, valides ou non valides (ces derniers étant porteurs de divers types de handicaps mentaux comme la trisomie 21, l'autisme,...), issus de tous les milieux socio-culturels, vivant en ville ou à la campagne, appartenant à une famille nombreuse ou enfants uniques.

Au-delà de la diversité qui s'exprime au sein du groupe, chaque participant est porteur de diversités qui constituent son identité. Nous considérons que chacun de nous possède une identité unique et immuable alors, qu'au contraire, notre identité est construite de petites parcelles différentes qui évoluent ensemble ou de manière individuelle. L'identité se modifie au fil de notre vie grâce aux expériences et grâce à la proximité de l'autre qui est source de changements. En ce sens, l'a.s.b.l. Gratte offre des opportunités de contact aux personnes valides et moins valides. Chez ces derniers, ces occasions favorisent leur évolution même si elles conserveront toujours leur handicap mental.

Dans le même ordre d'idées, les personnes valides s'enrichissent au travers de ces rencontres avec la différence. Ainsi, nous pensons que le terme d'intégration par diffusion est adéquat dans ce contexte, puisque le changement est le fruit d'une réciprocité des échanges.

D'une part, les jeunes handicapés mentaux apportent leur joie de vivre, leur spontanéité et découvrent des contacts stimulants ; d'autre part, les jeunes valides font intervenir leur souci de l'autre et leur sens des responsabilités, tout en s'enrichissant des qualités de cœur de leurs homologues moins valides.

L'a.s.b.l. Gratte contribue, pour les personnes qu'elle regroupe, à développer des compétences psychosociales que nous définirons comme les compétences (savoir-faire et savoir être) qui permettent aux personnes d'être autonomes dans leur vie sociale.

Les valeurs véhiculées par l'a.s.b.l. transparaissent lors des activités mais aussi par le biais du journal de liaison, l'Infogratte, qui permet une ouverture de l'a.s.b.l. sur le monde. Les

compétences psychosociales, que l'a.s.b.l. Gratte valorise par la diversité, rencontrent de nombreuses valeurs liées à la citoyenneté :

1. Civilité

- *Respect de la dignité de la personne humaine*

Pour Gratte, il faut pouvoir aborder librement la problématique du handicap car parler à quelqu'un, c'est l'humaniser, le considérer comme une personne humaine.

- *Respect à l'égard des autres et des espaces publics*

Apprentissage du respect de l'autre malgré sa différence.

- *Reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux*

Au sein des activités organisées, chacun peut avancer à son rythme dans un esprit « sans compétition », chacun peut ainsi donner le meilleur de lui-même contribuant à améliorer l'estime que chacun a de lui-même. Les personnes valides peuvent aussi être valorisées par le regard des autres.

2. Civisme

- *Agir dans l'intérêt général*

Les personnes valides veillent à ce que le groupe ait ce dont il a besoin pour vivre bien. Par exemple : « Un participant laisse des « poissons » quand il boit dans la bouteille commune, un membre du groupe lui explique avec humour qu'il boira le dernier... »

- *Comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique*

Lors des activités, le jeune handicapé participe comme les autres (en dehors de ses incapacités) : par exemple, il fait la vaisselle comme tout le monde,...

- *Avoir conscience de ses devoirs envers la société, respecter les lois et les règles*

Chacun apporte sa dose de tolérance et exprime des besoins au sein des groupes de séjour qui forment des « micro-sociétés ». Au sein de celles-ci, il existe des droits et des devoirs que chacun doit exercer au maximum de ses capacités, afin d'y prendre sa place.

3. Solidarité

- *Projet commun et ouverture aux autres*

Au travers d'une activité commune, les participants vont à la rencontre de la diversité des valeurs de chacun.

- *Venir en aide aux plus démunis*

L'entraide est une valeur importante lors des activités. Par exemple : « Si un jeune est plus lent que les autres, invitons-le à se lever plus tôt ou à accepter les coups de main du reste du groupe. »

Sylvie LAROCK
Anne-Véronique MASSART
Sandrine PREDAZZER